

Diplôme d'Université responsable en logistique et transports

RNCP36646 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	311p
Formacode(s)	31895, 31845
Code(s) ROME	H1401, N1301, N1302, N4201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/07/2022
Date d'échéance	01/07/2025

Certificateur(s)

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La croissance que connaît le domaine du transport et de la logistique crée de nouvelles opportunités concernant les métiers associés, qui sont d'autant plus intéressantes que les évolutions du secteur sont considérables. La mondialisation de la chaîne logistique, la libéralisation des transports, le caractère extrêmement concurrentiel d'un marché centré sur l'exigence du client, les enjeux du développement durable et de la transition numérique ou encore les mutations sociologiques avec le développement du e-commerce et des livraisons à domicile impliquent l'acquisition de compétences nouvelles et l'élévation des niveaux de compétences requis. Ils induisent également de nouvelles façons de travailler, davantage en transversalité et faisant preuve de savoir-faire comportementaux en plus de la mise en œuvre des techniques.

Prenant en compte ces besoins et ces enjeux, la certification permet d'attester, à l'issue de 18 mois d'alternance en formation initiale ou continue, de l'acquisition des compétences nécessaires à un professionnel responsable en logistique et transports.

ACTIVITÉS VISÉES

- Direction d'exploitation d'une entreprise ou d'une activité de transport de marchandises.
- Management de la supply chain.
- Pilotage d'un entrepôt/d'une plateforme logistique.
- Management des ressources humaines et des projets.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Direction d'exploitation d'une entreprise ou d'une activité de transport de marchandises
- Créer une entreprise de transport en tenant compte du contexte socio-économique et d'une analyse d'opportunité tout en respectant de la réglementation applicable à la création d'une entreprise de transport.
- Elaborer une stratégie de transport en construisant une offre technique et tarifaire de transport et/ou un plan transport de manière à garantir un objectif de qualité, rentabilité, respect des délais et conformité de la prestation transport.
- Organiser les transports en tenant compte des spécificités de certaines modalités de transport ou de leur caractère international pour adapter les pratiques en fonction des besoins correspondants et/ou de la réglementation

particulière qui s'y applique.

- Acheter et superviser une prestation de transport externe en pilotant les appels d'offre, en assurant le suivi de la qualité des prestations transport externalisées et en traitant les aléas et le contentieux.
- Optimiser l'activité transport en mettant en place et en analysant des indicateurs de performance pour mesurer les écarts et proposer des recommandations permettant d'améliorer le rapport coût/qualité/délai/sécurité, tout en évaluant les impacts environnementaux de l'activité afin de réaliser des actions correctives ou préventives.
- Réaliser la gestion financière d'une entreprise de transport ou d'une activité de transport en analysant les données financières pour évaluer la situation de l'entreprise ou de l'activité et prendre les décisions qui en découlent.
- Faire respecter le cadre juridique social lié au transport routier de marchandises en assurant une veille juridique constante pour planifier les activités de transport dans le respect de la réglementation.
- Management de la supply chain
- Piloter la stratégie achats en déterminant les orientations stratégiques en fonction de l'évolution des marchés et des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'entreprise, et en mettant en œuvre toutes les phases du processus achat pour garantir dans le temps la rationalisation/réduction des coûts ainsi que la qualité des biens et services achetés auprès des fournisseurs.
- Concevoir les stratégies de gestion des flux de produits sur l'ensemble de la supply chain, dans un souci constant de performance, en établissant un diagnostic stratégique interne et externe de l'entreprise et en utilisant des outils de pilotage.
- Mettre en œuvre les stratégies de gestion des flux de produits sur l'ensemble de la supply chain en utilisant les outils numériques de référence pour la gestion des activités opérationnelles du domaine et en supervisant l'ordonnancement, la planification et la gestion de la production dans un objectif d'optimisation et de coordination des flux de produits selon les besoins et selon les impératifs de coût/qualité/délai.
- Prendre en compte les impératifs liés au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises comme éléments importants de la supply chain et mettre en place une démarche qualité performante par le biais de certifications.
- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en appliquant les méthodes adéquates et en mettant en place des indicateurs de mesure de la performance supply chain avec analyse et prise en compte des résultats aux fins de pilotage.
- Pilotage d'un entrepôt/d'une plateforme logistique
- Sécuriser les approvisionnements pour garantir la disponibilité des produits et le niveau de stock nécessaire, tout en recherchant l'optimisation des quantités et des coûts ainsi que la satisfaction du client interne ou externe.
- Gérer l'entrepôt en définissant le stockage, l'accessibilité et la circulation des produits en rationalisant l'implantation et la surface de stockage, tout en maîtrisant le conditionnement des marchandises et en faisant respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- Coordonner et contrôler les opérations logistiques amont et aval : réception, préparation de commande, expédition, livraisons, en optimisant la gestion des départs et des arrivées des véhicules.
- Piloter la performance de la plateforme logistique en mettre en place, suivant et analysant les indicateurs de performance pour contrôler et mesurer les écarts et proposer des recommandations dans une démarche d'amélioration continue des processus.
- Gérer la relation client et la commercialisation d'une prestation ou d'un bien au niveau national ou international, en mettant en œuvre une stratégie commerciale, et en respectant la réglementation douanière et les incoterms.
- Management des ressources humaines et des projets
- Manager une équipe multiculturelle et multifonctionnelle en favorisant les relations de travail collaboratives, en régulant les tensions et les conflits, et en faisant preuve de leadership.
- Conduire les équipes dans les phases de changement pour gérer les résistances potentielles, en faisant preuve de pédagogie sur les moyens et les bénéfices du changement tout en impliquant les collaborateurs.
- Communiquer, à l'oral et à l'écrit, en français comme en anglais, en s'adaptant au public et aux contextes visés de façon efficace et en valorisant les informations au regard des attentes.
- Piloter un projet afin de mener à terme les orientations stratégiques de l'entreprise en identifiant les objectifs,

enjeux et contraintes du projet, en définissant les étapes et les ressources (humaines, techniques, financières) et en veillant au respect des moyens alloués au projet (techniques, financiers, humains, organisationnels, etc.) et du planning prévisionnel.

Blocs de compétences

RNCP36646BC01 — Direction d'exploitation d'une entreprise ou d'une activité de transport de marchandises.

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 - Créer une entreprise de transport en tenant compte du contexte socio-économique et d'une analyse d'opportunité tout en respectant de la réglementation applicable à la création d'une entreprise de transport.
- C1.2 - Elaborer une stratégie de transport en construisant une offre technique et tarifaire de transport et/ou un plan transport de manière à garantir un objectif de qualité, rentabilité, respect des délais et conformité de la prestation transport.
- C1.3 - Organiser les transports en tenant compte des spécificités de certaines modalités de transport ou de leur caractère international pour adapter les pratiques en fonction des besoins correspondants et/ou de la réglementation particulière qui s'y applique.
- C1.4 - Acheter et superviser une prestation de transport externe en pilotant les appels d'offre, en assurant le suivi de la qualité des prestations transport externalisées et en traitant les aléas et le contentieux.
- C1.5 - Optimiser l'activité transport en mettant en place et en analysant des indicateurs de performance pour mesurer les écarts et proposer des recommandations permettant d'améliorer le rapport coût/qualité/délai/sécurité, tout en évaluant les impacts environnementaux de l'activité afin de réaliser des actions correctives ou préventives.
- C1.6 - Réaliser la gestion financière d'une entreprise de transport ou d'une activité de transport en analysant les données financières pour évaluer la situation de l'entreprise ou de l'activité et prendre les décisions qui en découlent.
- C1.7 - Faire respecter le cadre juridique social lié au transport routier de marchandises en assurant une veille juridique constante pour planifier les activités de transport dans le respect de la réglementation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du bloc est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel, en s'appuyant sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à piloter une entreprise ou une activité de transport de marchandises, évaluations qui peuvent être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle.

Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...).

Dans ce bloc de compétences, le candidat à la certification doit en particulier :

- Effectuer un travail d'expertise sur la mise en place d'une stratégie de transport ou l'optimisation d'un plan transport (écrit individuel de 3 heures).
- Résoudre des cas pratiques fictifs sur des litiges juridiques intra ou inter-entreprises (2 écrits individuels de 2 heures et un exposé individuel d'une demi-heure).
- Résoudre des cas pratiques fictifs sur l'application de la réglementation transport et de la réglementation sociale dans le domaine du transport (2 écrits individuels de 2 heures).
- Produire des travaux d'analyse sur les documents comptables d'une entreprise (3 épreuves écrites individuelles de 2 heures).

RNCP36646BC02 — Management de la supply chain.

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1 - Piloter la stratégie achats en déterminant les orientations stratégiques en fonction de l'évolution des marchés et des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'entreprise, et en mettant en œuvre toutes les phases du processus achat pour garantir dans le temps la rationalisation/réduction des coûts ainsi que la qualité des biens et services achetés auprès des fournisseurs.
- C2.2 - Concevoir les stratégies de gestion des flux de produits sur l'ensemble de la supply chain, dans un souci

constant de

performance, en établissant un diagnostic stratégique interne et externe de l'entreprise et en utilisant des outils de pilotage.

- C2.3 - Mettre en œuvre les stratégies de gestion des flux de produits sur l'ensemble de la supply chain en utilisant les outils numériques de référence pour la gestion des activités opérationnelles du domaine et en supervisant l'ordonnancement, la planification et la gestion de la production dans un objectif d'optimisation et de coordination des flux de produits selon les besoins et selon les impératifs de coût/qualité/délai.
- C2.4 - Prendre en compte les impératifs liés au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises comme éléments importants de la supply chain et mettre en place une démarche qualité performante par le biais de certifications.
- C2.5 - Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en appliquant les méthodes adéquates et en mettant en place des indicateurs de mesure de la performance supply chain avec analyse et prise en compte des résultats aux fins de pilotage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel qui s'appuie sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à manager la supply chain, évaluations qui peuvent être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle.

Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...). Dans ce bloc de compétences, le candidat à la certification doit en particulier :

- Réaliser une étude de cas fictif sur le pilotage des achats (écrit individuel de 2 heures).
- Passer des tests relatifs à la maîtrise des outils bureautique et du système d'information de l'entreprise (travaux individuels sur ordinateur).
- Réaliser une étude de cas fictif portant sur un système d'information logistique (travail de groupe).
- Réaliser une étude de cas fictifs portant sur la supply chain et sur la supply chain durable (2 écrits individuel de 2 heures).
- Réaliser une étude de cas fictif portant sur les outils d'amélioration continue (écrit individuel de 2 heures).
- Réaliser une étude de cas fictif portant sur la stratégie logistique (travail de groupe).
- Répondre à une mise en situation individuelle de gestion de chaîne logistique (travail individuel sur I-LOG)
- Réaliser un rapport d'expertise ayant pour support la situation d'entreprises réelles ou simulées afin de construire un projet logistique (travail collectif de 3 personnes sur plusieurs semaines, avec restitution d'un écrit accompagné d'une présentation orale).

RNCP36646BC03 — Pilotage d'un entrepôt/d'une plateforme logistiques projets.

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1 - Sécuriser les approvisionnements pour garantir la disponibilité des produits et le niveau de stock nécessaire, tout en recherchant l'optimisation des quantités et des coûts ainsi que la satisfaction du client interne ou externe.
- C3.2 - Gérer l'entrepôt en définissant le stockage, l'accessibilité et la circulation des produits en rationalisant l'implantation et la surface de stockage, tout en maîtrisant le conditionnement des marchandises et en faisant respecter les normes d'hygiène et de sécurité.
- C3.3 - Coordonner et contrôler les opérations logistiques amont et aval : réception, préparation de commande, expédition, livraisons, en optimisant la gestion des départs et des arrivées des véhicules.
- C3.4 - Piloter la performance de la plateforme logistique en mettre en place, suivant et analysant les indicateurs de performance pour contrôler et mesurer les écarts et proposer des recommandations dans une démarche d'amélioration continue des processus.
- C3.5 - Gérer la relation client et la commercialisation d'une prestation ou d'un bien au niveau national ou international, en mettant en œuvre une stratégie commerciale, et en respectant la réglementation douanière et les incoterms.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel qui s'appuie sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à piloter un entrepôt/une plateforme logistique, qui peuvent être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle.

Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...).

Dans ce bloc de compétences, le candidat à la certification doit en particulier :

- Répondre à un cas pratique sur les incoterms et procédures douanières (écrit individuel 2h)
- Répondre à un cas pratique de marketing (écrit individuel 2h)
- Réaliser des études de cas fictifs sur l'optimisation de la gestion des stocks et de l'organisation l'entrepôt (travail de groupe et écrit individuel de 3h)

RNCP36646BC04 — Management des ressources humaines et des projets.

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4.1 - Manager une équipe multiculturelle et multifonctionnelle en favorisant les relations de travail collaboratives, en régulant les tensions et les conflits, et en faisant preuve de leadership.
- C4.2 - Conduire les équipes dans les phases de changement pour gérer les résistances potentielles, en faisant preuve de pédagogie sur les moyens et les bénéfices du changement tout en impliquant les collaborateurs.
- C4.3 - Communiquer, à l'oral et à l'écrit, en français comme en anglais, en s'adaptant au public et aux contextes visés de façon efficace et en valorisant les informations au regard des attentes.
- C4.4 - Piloter un projet afin de mener à terme les orientations stratégiques de l'entreprise en identifiant les objectifs, enjeux et contraintes du projet, en définissant les étapes et les ressources (humaines, techniques, financières) et en veillant au respect des moyens alloués au projet (techniques, financiers, humains, organisationnels, etc.) et du planning prévisionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est opérée par le jury de certification présidé par un professionnel qui s'appuie sur des évaluations de compétences dans laquelle le candidat démontrera sa capacité à manager des ressources humaines et des projets, qui peuvent être individuelles ou collectives, orales ou écrites, mais toujours dans un contexte de mise en situation professionnelle.

Tous les types d'évaluation sont utilisés afin de diversifier et objectiver les modalités de contrôle de l'acquisition des compétences (études de cas pratiques fictifs ou réels, rédaction de projets d'expertise, travaux de groupes...).

Dans ce bloc de

compétences, le candidat doit en particulier :

- Produire 3 rapports de stages au cours desquels il rend compte oralement devant le groupe de stagiaires et l'évaluateur des activités qu'il conduit dans son milieu professionnel, compte rendu suivi d'un échange avec l'évaluateur et l'auditoire.
- Être évalué de manière individuelle en anglais par le biais de différents exercices écrits et oraux.
- Réaliser une étude de cas fictif portant sur le management de projet (écrit individuel de 1h).
- Réaliser un diagnostic sur une situation managériale fictive pour proposer un plan d'action (écrit individuel de 2 h).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de la certification sont susceptibles de trouver un emploi dans différents secteurs d'activités:

- chez les prestataires logistiques ou les entreprises de transport (entreprises de transport routier de marchandises, commissionnaires, transitaires)
- dans les services logistiques des entreprises industrielles et commerciales (e-commerce, automobile, agroalimentaire, aéronautique, énergie, chimie, produits pharmaceutiques)
- ou encore au sein des cabinets de conseil.

La taille des entreprises susceptibles d'offrir un emploi aux titulaires de la certification peut aller de la PME à la multinationale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types de métiers et fonctions accessibles aux titulaires de la certification sont :

- Manager supply chain
- Directeur de la chaîne logistique
- Gestionnaire de projet supply chain
- Manager transport logistique
- Responsable transport/d'exploitation transport
- Responsable logistique
- Responsable amélioration continue/qualité
- Responsable de production/de planification/de la logistique distribution
- Manager achats et approvisionnement
- Responsable d'entrepôt/de plateforme/de site logistique
- Consultant supply chain/logistique

Description des activités professionnelles:

Le Responsable en logistique conçoit et pilote les stratégies de gestion des flux de produits, depuis leur production jusqu'à leur expédition vers les clients, avec un objectif constant d'optimisation du rapport sécurité – qualité – coût – délais aux fins de performance, tout en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de l'activité. En tant que manager de la « Supply Chain », il a donc une vision transversale de l'entreprise: non seulement il synchronise les flux physiques (d'achat, d'approvisionnement, de production, de conditionnement, de stockage, de livraison, de tournées), mais il assure aussi la gestion des flux d'informations correspondants, grâce à des outils de pilotage et de gestion. Il manage les équipes, en coordonnant différentes fonctions dans l'entreprise, gère les budgets, et respecte la réglementation, notamment en termes de qualité et de sécurité.

Toutefois, le responsable logistique peut exercer des fonctions plus ciblées au sein de la chaîne logistique en qualité de responsable de la logistique approvisionnement, de responsable de la logistique distribution, de responsable du service transport ou de responsable gestion de stock par exemple.

Parfois, il est responsable d'un entrepôt ou d'une plateforme logistique. Son rôle consiste alors à superviser la gestion de l'entrepôt/du site et à optimiser l'espace et les flux de marchandises afin d'obtenir le meilleur rendement possible. Cela implique de déterminer la localisation et le dimensionnement de l'entrepôt, mais également de contrôler les réceptions, la préparation de commandes, les expéditions, ou encore de maîtriser les systèmes de gestion informatique.

Le certifié peut également exercer des fonctions de Responsable d'agence ou d'entreprise de transport où il supervise l'activité de transport routier de marchandise dans ses dimensions techniques, commerciales, sociales et financières, et dans le respect de la réglementation applicable à l'activité.

Il peut enfin être consultant en logistique pour réaliser des études logistiques stratégiques, et à ce titre être chargé de l'optimisation d'une chaîne logistique, de l'étude de l'implantation d'une nouvelle plateforme, de la réimplantation du stockage de milliers de références, de la nouvelle organisation d'un magasin, du nouvel aménagement des lignes de production, ou encore de la mise en place d'une norme ISO.

Ainsi, dans la fonction de Responsable en logistique et transports, une diversité de profils coexiste.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les métiers liés au transport et à la logistique font l'objet de nombreuses contraintes légales et réglementaires. Ainsi, la certification permet d'acquérir des compétences en ce domaine, de sorte que le certifié sait identifier les exigences réglementaires liées à la création d'une entreprise dans le domaine du transport et à l'exercice de cette activité, maîtriser la réglementation transport, y compris dans des domaines spécifiques (transport de matières dangereuses ou cabotage par exemple), prendre en compte la réglementation sociale européenne dans le domaine du transport pour organiser des prestations transports et respecter le cadre juridique du contrat de vente dans le domaine des achats ou les incoterms et procédures douanières dans un contexte international.

Surtout, les certifiés bénéficient de l'attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier, acquise par équivalence.

- Articles R. 3113-36 et R. 3211-38 du code des transports.
- Arrêté du 31 janvier 2012 relatif aux diplômes, titres et certificats permettant la délivrance directe des attestations de capacité professionnelle en vue d'exercer la profession de transporteur public routier, article 1er.
- Arrêté du 28 décembre 2011 relatif à la délivrance des attestations de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier, article 11.
- Liste des diplômes concernés parmi lesquels figure le DU RLT : Décision du 18 juillet 2016 relative à la liste des

diplômes, titres ou certificats permettant la délivrance, par équivalence, d'une attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier (parue au BO MLETR N°2016/14 du 10 août 2016). V. ANNEXE.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 043 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés · tension 2/5 (Faible) J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés · tension 3/5 (Modérée) J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) · tension 5/5 (Très élevée) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) J6X92 — Cadres de la logistique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 536
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité J0X33 — Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés J0X34 — Magasiniers et préparateurs de commande qualifiés J1X80 — Responsable du magasinage et de la logistique (non cadres) J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme J6X92 — Cadres de la logistique

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis pour accéder au dispositif de certification:

Toute personne diplômée d'un niveau 5 de qualification (transport-logistique, sciences économiques, droit, gestion, AES, LEA, action commerciale...) est habilitée à faire acte de candidature pour accéder au dispositif de certification.

Pour les personnes non titulaires d'un niveau 5 de qualification, possibilité de valider les acquis professionnels et personnels (VAPP) pour obtenir une dispense de niveau (décret 2013-756 du 19 août 2013 / art. D613-38 à D.613-

50)

Remarques :

- Modalités de la sélection des candidats à la formation: la sélection a lieu sur dossier et sur entretien individuel devant un jury. Le dossier se compose d'une lettre de motivation, d'un Curriculum Vitae et de la copie des diplômes obtenus. Les critères retenus sont objectifs (niveau universitaire, expérience professionnelle, connaissance des langues, de l'informatique, culture générale...) et subjectifs (projet personnel, charisme personnel, capacité d'une insertion en entreprise, savoir travailler en équipe, capacité à communiquer et dynamisme, intérêt pour la logistique et le transport, connaissance du milieu professionnel...)
- Personnes chargées de la sélection: le Responsable pédagogique, des représentants de la profession (un ou deux), l'Assistant et Gestionnaire de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury de certification hors VAE :

- Nombre et profils de personnes composant le jury :

Le jury est composé de 14 personnes

Le jury est composé de six salariés et de deux employeurs plus un représentant des employeurs (le Secrétaire général du Groupement Professionnel des Transporteurs Publics Routiers du Béarn).

Les autres membres sont des intervenants dans la certification ou des représentants des services publics ou politiques.

Le président du jury est le directeur logistique d'une grande entreprise de la Région Nouvelle-Aquitaine (secteur économique : aéronautique, agro-alimentaire, énergie, chimie...). Il est nommé par le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour sur proposition de l'équipe pédagogique.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

Plus de la moitié des membres dont le président du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de certification VAE

- Nombre et profils des personnes composant le jury

Référence légale: la composition du jury VAE est régie par les dispositions du II de l'article R.335-8 du code de l'éducation: « I. - Le candidat, ayant reçu une décision favorable à sa demande de recevabilité, constitue son dossier de validation comprenant la description de ses aptitudes, compétences et connaissances mobilisées au cours de son expérience dans les différentes activités exercées et, le cas échéant, au cours de formations complémentaires mentionnées à l'article R. 6423-3 du code du travail. Il l'adresse à l'organisme certificateur, chargé de l'organisation du jury de la certification professionnelle, dans les délais et les conditions que ce dernier lui aura préalablement fixés et communiqués. II. - Le dossier de validation est soumis au jury constitué et présidé conformément au règlement et aux dispositions régissant le diplôme, le titre ou le certificat de qualification postulé. Ce jury est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Lorsque des personnes appartenant à l'entreprise ou à l'organisme où le candidat exerce son activité, ou ayant accompagné le candidat dans sa démarche, sont membres de ce jury, elles ne peuvent participer à ses délibérations concernant le candidat concerné. »

Pour le DU RLT, le jury est constitué de 4 membres: 2 professionnels et 2 enseignants-chercheurs, dont le responsable du diplôme.

Le Président du jury VAE est nommé parmi les 2 professionnels.

Les professionnels sollicités pour participer aux jurys VAE le sont au regard de leur domaine de compétence professionnelle, mais aussi de la connaissance qu'ils ont des aptitudes et compétences attendues des titulaires du diplôme et qui leur permet d'apprécier les acquis et les compétences présentées par le candidat dans le cadre de son dossier de VAE.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés:

2 professionnels sur 4 membres de jury = 50% ; 1/2

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 923 €
Selon la branche	7 000 € – 8 134 €
Prise en charge	Branches concernées
7 923 €	Valeur par défaut · 204 branches
8 134 €	CPNE FP Commerce de Détail de l'Horlogerie Bijouterie, CPNE de la branche de la Distribution Directe, CPNEFP Professions de la Photographie, CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet, CPNEFP des commerces de gros
7 967 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
7 156 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	01/07/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	14	2	75 %	—
2019	15	1	100 %	90 %
2017	13	0	100 %	90 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2577

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40388

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36646/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1

Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 10/2026 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).